

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

## Rapport d'évaluation

### Master Psychologie

- Université Rennes 2

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2015-2016

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Comportements, clinique, apprentissage et santé

Établissement déposant : Université Rennes 2

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La formation de master mention *Psychologie* de l'Université Rennes 2 a pour objectif de former des professionnels et des chercheurs ayant développé les connaissances, les savoir-faire techniques et pratiques propres à l'exercice des activités professionnelles de psychologue. Les fonctionnements et les objectifs affichés par la mention reposent sur une cohérence développée au cours du précédent contrat (2012-2015) suivant des principes communs à toutes les spécialités. On note ainsi que toutes les spécialités affichent une double finalité professionnelle/recherche. Par ailleurs, toutes les spécialités sont adossées à des équipes de recherche de l'Université Rennes 2. Un lien étroit est ainsi établi entre les thématiques des équipes de recherche et le contenu des enseignements. Ouverte en formation initiale et continue, cette offre de formation permet aux diplômés de faire à la fois usage professionnel du titre de psychologue et de poursuivre des études doctorales.

La mention propose cinq spécialités de master (*Psychologie du travail et des organisations, Psychologie clinique de l'enfant et de l'adolescent, Psycho-criminologie et victimologie, Psychopathologie clinique, Psychologie : recherches fondamentales et applications*) et 11 parcours. L'intégration de la recherche et de la pratique se réalise par la formation à la recherche, la réalisation de stages professionnels, et l'acquisition de compétences théoriques et méthodologiques dans les domaines qu'elle couvre.

La formation à l'exercice professionnel de la psychologie est effectuée au moyen des stages obligatoires encadrés et supervisés par des psychologues praticiens et enseignants-chercheurs. En 2<sup>ème</sup> année l'alternance entre travail sur le terrain de stages et enseignements à l'université prend des formes différentes selon les spécialités.

La mention repose sur les modalités d'attribution de crédits définies suite au processus de Bologne et développées par l'Union Européenne (30 ECTS par semestre, chaque ECTS correspondant à 25 à 30 heures de travail fourni par l'étudiant). La formation comporte un tronc commun d'enseignements en première année de master (M1) (50 % de volume horaire, y compris 140h stage) et M2 (environ 20 % à 55 % de volume horaire, sans stage 120h-500h) entre différentes spécialités. En seconde année de master (M2), la mutualisation d'enseignements s'opère entre les parcours de chaque spécialité, ou entre les spécialités. De plus, un jeu d'enseignements optionnels permet à l'étudiant d'infléchir partiellement sa formation afin qu'elle rejoigne ses perspectives d'évolution après l'obtention du diplôme ou dans l'objectif d'une réorientation. Le choix des enseignements de première année reflète le projet de formation de l'étudiant en fonction du (des) parcours visé(s) en deuxième année. Les réorientations examinées au cas par cas sont possibles à la fin de la première année.

Les modalités d'évaluation des étudiants reposent sur les modalités de contrôle des connaissances et des compétences votées par les instances de l'Université Rennes 2 et par le département de psychologie de cette université. Certaines spécialités ont adopté le suivi des compétences acquises via la réalisation de portefeuilles ou portfolio de compétences par l'étudiant au cours de sa formation.

Les enseignements ont lieu principalement à Rennes (Université Rennes 2, Campus de Villejean), et partiellement à Nantes et Angers pour la spécialité de master 2 *Psychologie : recherches fondamentales et applications*, diplôme délocalisé (Université de Nantes est porteur du projet).

## Synthèse de l'évaluation

Les enseignements du master mention *Psychologie* de l'Université Rennes 2 se répartissent en cinq spécialités et 11 parcours centrés davantage sur la psychopathologie clinique des fonctionnements psychosociologiques (trois spécialités sur cinq) dont la notoriété est reconnue sur le plan national exerçant un fort pouvoir d'attraction sur les étudiants (2014-2015, 25.42 % des étudiants inscrits en M1 et 30 à 40 % en M2 proviennent d'autres universités). Les contenus de la formation

correspondent davantage aux besoins et attentes professionnelles dans ces secteurs et les débouchés professionnels proposés bien identifiés, correspondant pour la plupart aux domaines visés par la formation. Cela étant, parfois les débouchés proposés semblent ne pas être à la hauteur des défis professionnels que la formation ambitionne de relever. L'excellence du niveau scientifique des équipes de pilotage garantit un haut niveau scientifique de formation dans son ensemble grâce à l'adossage de recherche et à la composition des équipes pédagogiques. Dès lors, toutes les spécialités permettent potentiellement aux diplômés de poursuivre une formation doctorale. A cela s'ajoute l'ouverture à la formation continue et à l'expertise internationale qui doit accroître encore la qualité de la formation et son adéquation aux objectifs que ce soit en matière de recherche ou de professionnels qualifiés. Cela étant, malgré l'excellence scientifique de la formation, au niveau des enseignements composant le tronc commun des spécialités, on constate le manque d'un enseignement dédié d'épistémologie.

La mention s'adresse aux étudiants titulaires d'une licence générale en psychologie ou équivalent. L'accès à la 1<sup>ère</sup> année de master est non sélectif, par contre pour la 2<sup>ème</sup> année, l'accès est accordé suivant des procédures de sélection définies par l'équipe pédagogique de chaque spécialité et/ou chaque parcours après l'examen des dossiers de candidature. Les effectifs de master 1 sont plus importants (une moyenne de 450 étudiants, stable sur les dernières années), que ceux de master 2 (120 en moyenne). En effet, les capacités d'accueil en M2 sont limitées et les parcours accueillent une vingtaine d'étudiants en moyenne. Tous les ans, un nombre croissant d'étudiants inscrits en master provient d'autres universités (en 2014-2015 25.42 % des inscrits en master 1 et 30 à 40 % en master 2), malgré le taux de réussite relativement faible en M1 (41 % et 48 %). Ce taux est plutôt élevé en M2 (entre 88 % et 93 %).

Le suivi des diplômés et l'évaluation de la formation sont centralisés et pris en charge par le SUIO IP de l'Université Rennes 2. Ces enquêtes ne comportent aucune information concernant les étudiants non diplômés. En ce qui concerne les diplômés, le taux d'insertion après obtention du diplôme est globalement satisfaisant (90 % et 85 % à 30 mois pour les années 2011 et 2012, et 67 % à 12 mois pour 2013), cela d'autant plus qu'il s'agit d'emplois en rapport avec le diplôme et de niveau cadre supérieur (pour 90 % des diplômés de 2013). Les variations restent toutefois importantes selon les spécialités. Ainsi, en 2011, l'insertion professionnelle 30 mois après l'attribution du diplôme est la suivante : *Psychologie du travail et des organisations*, 100 % ; *Psychologie clinique de l'enfant et de l'adolescent*, 89 % ; *Psycho-criminologie et victimologie*, 100 % ; *Psychopathologie clinique*, 89 % ; *Psychologie : recherches fondamentales et applications*, 50 %. La poursuite en doctorat reste rare : en 2013, elle n'a concerné que 6 des 165 diplômés de la mention (dont 4 issus de la spécialité *Psychologie : recherches fondamentales et applications*).

Le pilotage de la mention de master de psychologie est assuré par un responsable de mention, directeur du département de psychologie, les responsables de spécialités et de parcours de M2. Toutes les spécialités sont adossées à des équipes de recherche reconnues (EA-1285, Centre de Recherches en Psychologie, Cognition et Communication ; EA-4050, Recherches en Psychopathologie: Nouveaux symptômes et lien social ; EA-1285, Centre de Recherches en Psychologie, Cognition et Communication ; ESO UMR 6590 ; CREAD EA 3875) intégrées dans l'école doctorale Sciences Humaines et Sociales (ED n°256 SHS). Les thèmes de recherches des enseignants-chercheurs sont en adéquation avec les différentes spécialités proposées dans la mention. Ainsi, un lien étroit est établi entre les thématiques de ces équipes de recherche et le contenu des enseignements, tout en préservant l'objectif de professionnalisation des étudiants.

#### Points forts :

- Contenus d'enseignements diversifiés (spécialisés, transversaux et méthodologiques).
- Progressivité à la fois dans la spécialisation des parcours et la professionnalisation.
- Attractivité confirmée par le nombre important de demandes et d'admission d'étudiants externes à l'établissement en master 2.
- Orientations professionnelles clairement identifiables.
- Caractère structuré de l'ensemble des cinq spécialités.
- Effort consacré à l'ouverture aux échanges internationaux.
- Forte intégration dans l'environnement socio-économique régional.

#### Points faibles :

- Taux d'échec important en master 1 (sensiblement plus de la moitié).
- Manque de précisions et/ou constance sur le volume horaire des stages en master 2.

- Faible visibilité sur la répartition des « enseignements de spécialité » et « enseignements transversaux » en master 1.
- Manque de suivi des étudiants non diplômés.
- Manque de précisions concernant le devenir des diplômés issus d'autres formations intégrant le master 1 de la mention.
- Faible taux de poursuite en doctorat.

Recommandations :

Le département de psychologie de Rennes 2 propose une formation consistante, à la fois diversifiée et professionnalisante, ce que confirme le nombre important de demandes d'admission, incluant une part importante de candidatures externes en master.

Il serait souhaitable de réaliser des enquêtes systématiques pour mesurer le devenir des étudiants non diplômés. Les résultats des enquêtes permettent de communiquer des informations importantes pour le pilotage de la formation.

Il conviendrait de continuer à favoriser la mobilité internationale, poursuivre la mise en place de conseils de perfectionnement et tenter de réduire le taux d'échec en master 1. L'ouverture à l'expertise internationale doit permettre d'accroître encore la qualité de la formation et son adéquation aux besoins sociétaux en matière de recherche ou de professionnels qualifiés. La mise en place du conseil de perfectionnement serait garant de la cohérence des exigences et pratiques au sein de la mention.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Les enseignements de master mention <i>Psychologie</i> de l'Université Rennes 2 se répartissent en cinq spécialités et 11 parcours centrés davantage sur la psychopathologie clinique des fonctionnements psychosociologiques (trois spécialités sur cinq) dont la notoriété est reconnue sur le plan national exerçant un fort pouvoir d'attraction sur les étudiants (ex., en 2014-2015, 25.42 % des étudiants inscrits en M1 et 30 à 40 % en M2 proviennent d'autres universités). Alors, les contenus de la formation correspondent davantage aux besoins et attentes professionnelles dans ces secteurs. Cela étant, chaque spécialité propose une palette large de débouchés professionnels, qui apparaissent clairement identifiés, correspondants pour la plupart aux domaines d'activité professionnelle visés par la formation.</p> <p>L'excellence du niveau scientifique des équipes de pilotage garantit un haut niveau scientifique de formation dans son ensemble grâce à l'adossement de recherche et à la composition des équipes pédagogiques, appartenant aux différents laboratoires de l'Université Rennes 2 intégrés dans l'Ecole Doctorale Science Humaines et Sociales. A cela s'ajoute l'ouverture à la formation continue et à l'expertise internationale qui doit permettre d'accroître encore la qualité de la formation et son adéquation aux objectifs de la formation que ce soit en matière de recherche ou de professionnels qualifiés.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Par rapport au positionnement dans le champ de formation <i>Comportements, clinique, apprentissage et santé</i>, les articulations existent ponctuellement sans structuration d'ensemble, du fait des exigences de formations spécifiques de chaque discipline. Mais on constate un effort de concrétisation pour articuler les enseignements de psychologie et STAPS. Le positionnement de la mention au sein du champ doit faire l'objet d'une réflexion en vue d'optimiser l'offre de formation dans la région sans altérer les bonnes pratiques que peut receler la mention <i>Psychologie</i> de Rennes 2.</p> <p>En ce qui concerne l'environnement socio-économique, la formation est largement associée à des institutions, associations et organismes externes à l'Université Rennes 2, tels que IRCCyN - PsyCoTec, UBO - ESPE, EHESP Rennes. Ces partenariats se concrétisent sous la forme des interventions ponctuelles lors de certains cours et favorisent également l'accueil des étudiants sur des lieux de stage.</p> <p>L'effort fourni par l'équipe enseignante est très sensible pour positionner</p>

	<p>une offre de formation qui, tout en intégrant les fondamentaux de la discipline, propose des spécialisations originales (par exemple <i>Psychocriminologie</i>, <i>Handicaps</i> et <i>Clinique en milieu médical</i>) peu développées au niveau national. Il n'est toutefois pas sûr que certains parcours soient « uniques ».</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>Les enseignants du département s'inscrivent essentiellement dans trois laboratoires (EA 1285, EA 4050, et EA 2241), qui se partagent l'essentiel de l'activité d'enseignement ainsi que le pilotage de la formation, assurant ainsi la cohésion des différentes spécialités.</p> <p>Les responsabilités sont organisées et décrites avec précision (responsable de première année, de deuxième année et de chaque parcours, et de stages), avec attribution claire des fonctions.</p> <p>Des enseignants d'autres entités interviennent également (ex. Université de Bretagne Occidentale - UBO, Université de Bretagne-Sud - UBS, IRCCyn). Le souhait d'augmenter ces croisements disciplinaires est affirmé sans que le niveau ni la limite ne soient précisés.</p> <p>Certains enseignements, interventions ponctuelles et tutorat de stage sont confiés à des professionnels du secteur public (milieu hospitalier, collectivités territoriales) et privé (réseau d'entreprise de la CCI, en particulier en psychologie du travail). Le taux d'intervention des professionnels en M2 est relativement important (63 % ; 167 professionnels dont cinq PAST), en M1 ce taux est beaucoup trop faible (5 % ; sept professionnels dont trois PAST).</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Les effectifs de master 1 sont importants (une moyenne de 450 étudiants, stable sur les dernières années), et 120 en moyenne en master 2. Si on considère les deux années de master séparément, on constate un taux de réussite inférieur à la moyenne en M1 (41 % et 48 %) et plutôt élevé en M2 (entre 88 % et 93 %).</p> <p>Mais le fort taux de recrutement externe du master 2, entre 40 % et 50 %, indique qu'une soixantaine d'étudiants de master 1 réussit à intégrer le master 2 local. Si l'on excepte la part des étudiants ayant pu intégrer un M2 dans une autre université (chiffre inconnu), et compte tenu que le master se conçoit comme une unité, il semble qu'il y ait un très fort taux d'échec en milieu de cursus.</p> <p>Le suivi des diplômés et l'évaluation de la formation par ces derniers sont centralisés et pris en charge par le SUIO IP de l'Université Rennes 2. Le taux d'insertion après obtention du diplôme est globalement satisfaisant 90 % et 85 % à 30 mois pour les années 2011 et 2012, et 67 % à 12 mois pour 2013, ceci d'autant plus qu'il s'agit d'emplois en rapport avec le diplôme, et de niveau cadre supérieur (90 % des diplômés de 2013). Les variations restent toutefois importantes selon les parcours allant jusqu'à 100 % à six mois, par exemple pour le parcours <i>Ergonomie</i> pour la promotion 2012-2013.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>Les liens entre les formations et les trois principaux laboratoires de recherches associés sont étroits, par exemple le parcours <i>Psychocriminologie</i> sollicite des enseignants-chercheurs appartenant aux trois principaux laboratoires d'adossement de la mention.</p> <p>Une spécialité <i>Recherches fondamentales</i> et un parcours <i>Pratiques et recherches en psychopathologie</i> s'appuient spécifiquement sur l'articulation avec les activités de recherche menées par les enseignants-chercheurs. Hors ce cadre spécialisé, la présence de la recherche est très significative en M2. La participation des étudiants en M2 à l'activité de recherche des laboratoires d'attachement des équipes pédagogiques impliquées dans les enseignements des différents parcours fait partie de leur formation par la recherche. Toutefois, certaines compétences parfois attendues des étudiants en ce domaine, telles que « Savoir construire un dispositif de recherche fondamentale ou de recherche appliquée » semblent ne pas être exigées.</p> <p>La poursuite d'études en doctorat directement après l'obtention du diplôme est très faible (6 sur 165 diplômés en 2013 dont 4 sur les 5 ayant suivi la spécialité <i>Recherches fondamentales</i>). Les quatre spécialités hors master recherche indiquent pourtant une orientation « indifférenciée ».</p>
------------------------------	---

<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Au sein de la formation, la mise en contact avec le monde professionnel s'effectue de différentes manières. En master 1, les « enseignements méthodologiques » proposent, outre une palette large et systématisée des principales références conceptuelles, des enseignements ciblés sur les méthodes et outils exigés par la pratique.</p> <p>Au-delà des stages obligatoires de 140h + 500h, plusieurs dispositifs permettant une approche des pratiques professionnelles sont également mis en œuvre. Par exemple, parcours <i>Ergonomie</i> s'ajoute une « mission courte » de type intervention ergonomique, et celui d'IPC permet la poursuite d'une formation par alternance. La mise en contact avec le monde professionnel s'effectue également par les intervenants externes dans la formation. Dans plusieurs parcours, les stages de master 1 peuvent être encadrés par des professionnels. Les professionnels contribuant à la formation interviennent diversement selon les parcours : enseignement, tutorat avec parfois une intégration dans l'équipe pédagogique par le statut de PAST. Leur nombre peut être très important (58 pour le parcours <i>Handicaps</i>, 28 dans le parcours <i>Psychopathologie infanto-juvénile</i>, 21 en <i>Psycho-criminologie</i>, 12 dans le parcours <i>Clinique en milieu médicale</i>). Les heures d'enseignement attribuées aux professionnels externes sont tout à fait significatives en M2 (47 % dans l'ensemble dont 17 % assuré par PAST).</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Les stages sont étroitement encadrés par l'équipe pédagogique. Ils font l'objet d'un rapport soutenu devant un jury, incluant en M2 la présence du tuteur professionnel. Ce dispositif garantit la possibilité d'accéder au titre de psychologue pour les étudiants ayant obtenu également une licence de psychologie.</p> <p>Le suivi pédagogique des stages apparaît généralement très intense. Il correspond par exemple à 2h par semaine dans le parcours <i>Psychopathologie infantile</i>, ainsi que <i>Psychopathologie de l'adulte</i>.</p> <p>Le « livret du stagiaire » mis en place dans certains parcours consigne sur les deux années les activités exercées au cours du stage, par exemple en <i>Psychopathologie infanto-juvénile</i> : observation, pratique clinique de groupe, entretiens cliniques individuels, suivis psychologiques, ateliers thérapeutiques, participations aux réunions institutionnelles, etc., ainsi que les commentaires du psychologue référent.</p> <p>Un point essentiel est la désignation depuis 2014-2015 d'un enseignant « coordinateur des stages » au niveau du master 1, pour prendre en charge les difficultés qu'imposent les contraintes matérielles et réglementaires.</p> <p>A noter qu'il semble y avoir certaines difficultés pour les étudiants en master 1 à trouver des lieux de stage.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Le département de psychologie soutient les échanges internationaux et a désigné deux coordinateurs internes en lien avec le service des relations internationales de Rennes 2. Le nombre d'étudiants étrangers accueillis en master n'est pas négligeable (10 par an en prenant en compte l'éloignement de frontières). Le nombre de mobilités vers l'étranger est toutefois plus modeste (1 à 6 sur environ 480 inscrits en M1).</p> <p>Outre des liens privilégiés établis dans certains parcours par des conventions internationales, les spécialités de M2 ont fait place à deux parcours « internationaux » (spécialités <i>Psycho-criminologie</i> et <i>Psychopathologie clinique</i>). Des enseignants étrangers sont également accueillis chaque année, à la faveur du développement des partenariats. Des partenariats conduisant à une « bi-diplomation » sont en cours de développement (parcours international de la spécialité <i>Psychopathologie clinique</i> est déjà effectif avec le Portugal et le parcours <i>Pratiques criminologiques</i> a une vocation explicitement internationale, des cours du « programme intensif » sont dispensés en anglais).</p> <p>Aucune précision n'apparaît quant à la préparation aux certifications ni à l'adaptation des contenus des enseignements de langues au domaine de la psychologie. Il y a peu d'indications sur le détail des formations linguistiques. Quoiqu'il en soit, compte tenu de la densité des échanges avec des pays autres qu'anglophones, la diversification des langues enseignées devrait être soutenue (notamment l'espagnol et l'allemand, voire le portugais).</p>



<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le mode de recrutement des étudiants de M1 suit les procédures les plus habituelles (accès de droit pour les titulaires d'une licence de psychologie ou accès par validation d'acquis, dès lors qu'ils sont en rapport avec la discipline). L'accès en master 2 fait l'objet d'une procédure de sélection, imposant une forte réduction des effectifs due à la capacité limitée d'accueil en nombre de places. Les critères de sélection relèvent des particularités des différents parcours, mais relèvent globalement du choix des enseignements en M1, de la cohérence du projet professionnel, de la qualité du dossier académique, etc.</p> <p>Notons que la prise en compte de la validation en un an de l'année de master 1 introduit <i>de facto</i> des critères extrinsèques aux seuls critères académiques et professionnels, pénalisant notamment pour les étudiants salariés.</p> <p>Les formations de M1 et de M2 peuvent être ouvertes à des étudiants n'ayant pas suivi une licence de psychologie, après évaluation du dossier sur des critères tels que la cohérence du projet, les motivations, etc., mais sans possibilité d'obtention du titre de psychologue.</p> <p>L'ensemble des parcours est ouvert à la formation continue. Notons que ces passerelles ont un intérêt limité car, si elles permettent l'accès au diplôme, elles ne permettent pas automatiquement l'accès au titre.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>La question de la place des nouvelles technologies a une pertinence relativement faible dans le domaine, compte tenu notamment de la place accordée à la pratique et à la professionnalisation. La formation se déclare d'ailleurs comme essentiellement délivrée en présentiel.</p> <p>L'usage des technologies numériques consiste essentiellement en une mise à disposition de documents et de banques de données par le biais de l'ENT ainsi que certaines possibilités d'interactivité pédagogique (forum, devoirs en ligne). Ce dispositif fournit un « complément », plus qu'un cadre, aux étudiants en situation particulière (sportifs, étudiants handicapés, en détention) ou en formation continue, bien que certains « cours en ligne » soient également mis à disposition (sans indication volumétrique de l'usage) tels que des cours de mise à niveau pour les étudiants ayant suivi un cursus autre que psychologie. Pour ces étudiants sont prévus également des possibilités de dispense d'assiduité aux TD (travaux dirigés) et des aménagements des contrôles des connaissances, allant jusqu'à un aménagement d'études, pris en charge au niveau de l'université par le « Relai Handicap ».</p> <p>Plusieurs parcours sont en demande de constitution d'un site internet dédié, en lien avec celui du laboratoire principal d'adossement. Pour le parcours <i>Pratiques et recherches</i> la constitution d'un site semble vital. Globalement, le numérique pourrait se voir accorder une plus grande place dans la formation, surtout pour concevoir des dispositifs et des paradigmes expérimentaux.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les étudiants sont principalement évalués sous forme d'examens terminaux ou bien sous forme de contrôles continus.</p> <p>L'année de M2 privilégie les examens de type « dossier », faisant éventuellement l'objet d'une présentation orale. Les parcours proposent différentes variantes autour de ce modèle de base, par ex. un dossier en binôme, la rédaction de bilan, d'expertises, des oraux de simulation professionnel, etc. L'année de master 2 renforce thématiquement les évaluations ciblant la pratique et le projet.</p> <p>Le Travail d'Études et de Recherche (TER) réalisé par l'étudiant sous la direction d'un enseignant fait l'objet d'un mémoire soutenu devant un jury. Le stage aboutit à la constitution d'un rapport soutenu devant le tuteur pédagogique, un enseignant statutaire membre de l'équipe pédagogique, et le tuteur professionnel (ou un praticien référent si le tuteur ne possède pas le titre de psychologue).</p> <p>Les jurys d'examen sont composés des enseignants-chercheurs par spécialité (en M1) et parcours (en M2) pour valider semestriellement les résultats d'examens, accorder le diplôme et, sous conditions, le titre.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Les procédures de suivi de l'acquisition des compétences sont en cours d'élaboration, sans viser l'homogénéité des procédures entre les parcours.</p> <p>Un « livret du stagiaire » a été expérimenté en 2015 pour le suivi des stages en M1 et M2 (parcours <i>Psychopathologie clinique</i> et</p>



	<p><i>Psychopathologie infanto-juvénile</i>). Un portefeuille de compétences est en cours de finalisation et de mise en œuvre, à différents degrés d'avancement selon les parcours.</p> <p>Dans certains parcours, il n'y a pas de suivi individualisé de l'acquisition des compétences, par exemple en <i>Ergonomie</i>. D'autres possibilités de suivre la progression ont été utilisées : par exemple un « rapport d'activité » peut être demandé à l'étudiant (M2) pour rendre compte de l'acquis de l'année.</p> <p>Globalement, l'étudiant est encouragé à s'autoévaluer.</p> <p>A noter qu'il n'y a pas de supplément au diplôme pour certains parcours, par exemple <i>Clinique en milieu médical</i> ou <i>Pratiques et recherches</i>, alors qu'il existe dans d'autres, par exemple <i>Psychopathologie de l'adulte</i>.</p>
Suivi des diplômés	<p>L'évaluation des taux d'insertion relève des fonctions de l'Observatoire des Parcours Etudiants et de l'Insertion professionnel (OPEIP), qui fait partie des services communs. L'OPEIP réalise systématiquement des enquêtes sur l'insertion à 6, 18 et 30 mois.</p> <p>Certains parcours de master 2 font également l'objet de suivis de l'insertion par des enquêtes internes, permettant l'indication de chiffres plus circonstanciés. Par exemple, la situation des anciens étudiants peut être obtenue ou actualisée par téléphone, suivant un rythme annuel.</p> <p>Ainsi, selon l'enquête réalisée par l'équipe pédagogique du parcours <i>Ergonomie</i> le taux d'insertion professionnelle à six mois est de 100 % pour leurs diplômés en 2013 et de 85 % pour ceux de 2014. Les résultats de l'enquête réalisée par l'équipe pédagogique du parcours IPC révèlent également que le taux d'insertion à sept mois pour les étudiants diplômés en 2014 est de 67 % (8/12).</p> <p>L'équipe pédagogique se donne pour objectif de généraliser ce dispositif d'enquête interne, en s'appuyant notamment sur les associations d'anciens étudiants et un réseau d'insertion.</p> <p>Il serait intéressant d'avoir des informations sur le devenir des étudiants ayant échoués, en master 1 et master 2.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>L'évaluation des enseignements de master 1 repose sur l'initiative individuelle des enseignants pour leurs propres cours. Une procédure plus standardisée pour l'évaluation de chaque année pourrait être envisagée. L'évaluation est plus systématisée en master 2 à l'aide d'un questionnaire d'évaluation repris par l'équipe pédagogique, portant à la fois sur les contenus pédagogiques et la qualité de la professionnalisation. Ces évaluations sont susceptibles d'impliquer des ajustements annuels des contenus, voire également des intervenants.</p> <p>Les Conseils de Perfectionnement ne sont pas entièrement formalisés, et inexistants pour certains parcours de master 2. Cette absence de conseil de perfectionnement est régulièrement citée comme « point faible » à faire évoluer. Il peut ponctuellement exister un Conseil de Perfectionnement qui se réunit régulièrement correspondant à sa mission d'ajuster et améliorer la formation. Il est constitué pour le parcours <i>Psycho-criminologie</i>. Son existence est également indiquée pour le parcours <i>Handicaps</i>, mais sans la présence de professionnels ni d'étudiants, ce qui revient en fait à une commission pédagogique classique.</p> <p>Les résultats de l'enquête d'insertion centralisée par l'OPEIP destinée aux diplômés et portant sur la qualité de la formation sont également exploités par les commissions pédagogiques des parcours.</p>

# Observations de l'établissement



**Lettre d'accompagnement aux réponses de l'université Rennes 2  
aux rapports de synthèse de l'HCERES  
(juillet 2016)**

La direction de l'établissement remercie l'HCERES pour l'évaluation globalement très positive de l'ensemble de ses formations.

Quoique consciente des contraintes qui pèsent sur l'HCERES, elle regrette que les rapports de synthèse de cette dernière lui parviennent tardivement, à un moment où l'élaboration de l'offre de formation que l'université Rennes 2 proposera dans le cadre de la prochaine accréditation est presque achevée. Il va de soi, pourtant, qu'elle veillera à ce que les équipes pédagogiques tirent le meilleur profit des utiles recommandations formulées dans les rapports de synthèse.

Elle tient par ailleurs à répondre de façon globale à des observations qui touchent de manière transversale à l'ensemble de ces formations :

- Le taux de réussite en M1 et le taux de passage de M1 à M2 font l'objet de remarques dans plusieurs des rapports relatifs aux formations de Master. Au delà de l'appréciation portée sur quelques cas particuliers, la direction de l'établissement souligne qu'elle est confrontée à une double contrainte : d'une part l'augmentation de ses effectifs de master 1, d'autre part la pérennisation de formations à vocation professionnalisante pour lesquelles le bassin d'emploi n'est pas extensif.

- La place insuffisante des professionnels dans certaines formations de L ou de M est à l'occasion mentionnée par les experts de l'HCERES. La direction prend acte de ces observations mais souligne, que si elle doit en effet progresser dans ce domaine, elle dispose également d'acquis sur lesquels elle entend s'appuyer (IDEFI 2PLG, Licence Pro, masters à vocation professionnelle). Elle considère également que la généralisation des conseils de perfectionnement dans le cadre de la prochaine offre de formation contribuera à renforcer encore les liens avec les mondes socio-professionnels.

- La direction de l'université prend acte des observations critiques relatives à la place de l'international dispersées dans un nombre notable de rapports de synthèse. Elle constate que, malgré les efforts de plusieurs équipes pédagogiques, cette dimension n'a pas été, dans les précédentes mandatures, un axe fort de la stratégie de l'établissement. Elle tient toutefois à souligner que l'internationalisation des formations est un des axes stratégiques du futur contrat d'établissement. Plusieurs décisions ont d'ores et déjà été prises : objectif d'une mise en place de cours disciplinaires en langue étrangères dans l'ensemble des formations (dispositif EMILE); doublement du volume horaire attribuée aux langues dans le cadre des masters; mise en place de modules de préparation à la mobilité sortante dans le cadre de l'enseignement obligatoire des langues et d'unités d'enseignement facultatives;

mise en place d'un cadre conventionnel simplifié pour la signature d'accord de bi-diplomation qui porte déjà des fruits (bi-diplomation avec l'université de Fès (Maroc) et avec l'université de Fudan (Chine))

- Enfin, la direction prend acte des observations récurrentes sur les enquêtes d'insertion professionnelle et les problèmes d'utilisation et de lisibilité éventuellement rencontrés. Elle tient toutefois à faire remarquer que l'université Rennes 2, qui a été pionnière dans cette mission, travaille désormais dans un cadre méthodologique stabilisé et unifié à l'échelle de l'établissement mais défini au niveau national, de telle sorte que certains indicateurs restent de fait peu adaptés à la spécificité de certaines de ses formations.

Elle constate et déplore le fait que les données élaborées par l'Observatoire des Parcours de l'Etudiant et de l'Insertion Professionnelle (OPEIP) et transmises aux équipes pédagogiques n'aient été que faiblement appropriées et n'aient pas fait l'objet d'analyses approfondies dans les rapports d'auto-évaluation. Le développement d'enquêtes portées au niveau des équipes pédagogiques semble parfois encouragé par les rapporteurs. Or, la direction de l'université qui souhaite soutenir le caractère impartial et indépendant des enquêtes de l'OPEIP, producteur d'indicateurs d'insertion consolidés à l'échelle de l'établissement, entend limiter le développement d'enquêtes portées par les équipes pédagogiques qui ont pour effet collatéral de faire chuter le taux global de réponse de la part des étudiants.

Enfin et de façon plus circonstancielle, un faible taux de réponse sur les études de licence générale a été relevé par plusieurs équipes pédagogiques dans les rapports d'auto-évaluation. Ce problème vient du fait que les premiers résultats de l'enquête des diplômés de licence 2012 ont été intégrés alors même que le recueil n'était pas finalisé. Ce point de vigilance avait été porté à l'attention des équipes pédagogiques qui disposaient par ailleurs des enquêtes des Licences générales 2010-2011 pour lesquelles le taux de réponse oscille entre 61% et 67%.

Dans le cadre du projet de système d'information relatif à l'offre de formation, l'établissement va devoir repenser les modalités de documentation de l'ensemble des diplômes Rennes 2. Les questions de parcours étudiant et d'insertion professionnelle constituent des points d'entrée stratégique pour rendre lisible l'offre de formation. Dans cette logique, un travail de concertation va engager les équipes pédagogiques, la direction et l'OPEIP pour le renforcement de la visibilité et une meilleure interaction.

Le Président  
  
Olivier DAVID

Champ de formation	Comportements, cliniques, apprentissages et santé
Intitulé du diplôme	Master mention Psychologie

## Observations sur le rapport d'évaluation de l'HCERES

En réponse aux points suivants évoqués par le comité d'experts, l'équipe de formation souhaite apporter les précisions suivantes :

### Synthèse de l'évaluation

Points faibles	
Observations	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>"Taux d'échec important en master 1 (sensiblement plus de la moitié)" :</b> Ce taux d'échec est à nuancer; en effet un certain nombre d'étudiants de master 1 - qu'il faudrait comptabiliser précisément - font le choix d'effectuer leur master 1 en deux années.</li></ul>

Olivier DAVID

Président de l'Université Rennes 2



Le Président  
UNIVERSITÉ  
RENNES 2  
Olivier DAVID